

IMPLANTATION DES BANDES MESSICOLES

TRAVAIL DU SOL

La gestion minimale des parcelles consiste en un travail du sol (a minima superficiel 5 à 10 cm environ) à l'automne, entre octobre et fin novembre.

Dans l'idéal : un labour superficiel pour ne pas enfouir les graines fournies trop profondément ce qui empêcherait leur germination à court terme, repris par un outil à dents (type cultivateur léger) puis un rouleau.

Moins favorable pour les messicoles : Il est possible de prévoir un labour avec une périodicité supérieure à un an lorsque les parcelles sont présentes dans des rotations incluant des cultures pérennes, mais cette configuration leur est moins favorable. De même, il est possible de faire entrer des cultures de printemps dans la rotation culturale, même si les années avec cultures de printemps ne seront pas favorables au développement des messicoles (tout du moins les plus patrimoniales).

SEMIS

Le semis de la bande messicole est à adosser au semis d'une céréale d'hiver (ou plusieurs céréales d'hiver en mélange). Sur la bande implantée en messicoles, il est préférable d'abaisser la densité de semis de céréales à 150 à 200 grains par m², ce qui correspond pour du blé à 70-90 kg/ha ou 70-90 grammes/m². Cette modalité devrait éviter le développement important d'espèces pionnières / rudérales

En fonction des outils disponibles, les semis de céréales et de messicoles peuvent être réalisés en même temps mais la taille des semences demeure très différente (notamment les graines de Coquelicot sont très fines). Il est donc préférable de dissocier le semis avec :

- Le semis de la céréale en premier.
- Puis l'implantation des messicoles à faible profondeur à une densité de 6 kg/ha : dans le premier cm du sol, et jamais au-delà de 3 cm de profondeur. Pour une répartition homogène du semis de messicoles, il est recommandé de mélanger les semences avec une matière inerte. La semoule de blé dur est à privilégier. Du sable peut être utilisé pour un semis manuel mais à éviter pour un semis mécanique afin de ne pas abîmer les machines. Les proportions semences / matière inerte sont 1/3 messicoles ; 2/3 matière inerte. Le semis des messicoles doit se faire en l'absence de vent fort.

Il peut être réalisé de différentes manières, en fonction du matériel disponible :

- « À la volée », manuellement ;
- Dans un semoir en ligne basique en relevant les socs et en laissant tomber le mélange semences + matière inerte ;
- Dans un semoir plus moderne en mettant le mélange dans le compartiment à engrais azoté, ce qui permet de semer plus proche de la surface ;
- Avec un épandeur à engrais tracté, en mettant le mélange dans l'épandeur.

Il est en revanche intéressant que les modalités d'implantation soient bien notées (matériel utilisé, étapes d'implantation, profondeur de semis, densité réglée, etc.) ; elles nous serviront pour analyser les résultats obtenus.

Après le semis, le passage d'un rouleau pour tasser le sol permet d'améliorer le contact sol/graine et ainsi de favoriser la germination des messicoles.

Pour les céréales comme pour les messicoles, les semis doivent être réalisés entre fin septembre et fin novembre, l'idéal étant fin octobre, avant les premières gelées.

Les semences de messicoles sont fournies par le CBN Massif central. Il s'agit de semences d'origine locale garantie (récolte dans le Massif central).

Cas particuliers : En cas de projet d'implantation de la bande messicole sur un sol compacté, irrégulier ou sur une parcelle jusque là en prairie temporaire (présence d'une végétation concurrentielle), un déchaumage et un travail profond du sol de type labour sur les 20 premiers centimètres est à prévoir avant tout semis. Ce labour peut remonter le stock de semences concurrentes qui devront être éliminées. (notamment par un travail superficiel du sol (0 à 5 cm environ), appelé « faux-semis », à l'aide d'outils à dents ou à disques, à répéter 1 à 3 fois entre septembre et octobre).

TRAITEMENT & AMENDEMENT

La bande implantée en messicoles ne devra pas faire l'objet de traitement herbicide ou insecticide. Le traitement herbicide entraînerait l'élimination des plantes messicoles dès la germination. Par ailleurs, au-delà de la réimplantation de messicoles, cette bande messicole doit servir également de refuge pour de nombreux auxiliaires et pollinisateurs ; l'application d'insecticide serait donc rédhibitoire, d'autant que certaines espèces messicoles implantées dépendent des pollinisateurs pour leur multiplication (service de pollinisation).

L'apport d'engrais et amendements est également à limiter. Un apport d'engrais entraînerait le développement d'espèces concurrentielles / rudérales (Rumex à feuilles obtuses, Stellaire, etc.), et pourrait en revanche limiter le développement des messicoles implantées (souvent associées des niveaux trophiques moyens à faibles). Si un apport est malgré tout envisagé, il serait à limiter à 50-60kg/ha.

RECOLTE DE LA BANDE MESSICOLE

La bande peut être moissonnée de façon classique.

Si la parcelle reste en culture lors de rotation suivante (et si possible en culture de céréales d'hiver), les semences de messicoles devraient spontanément se ressemer. Aucune action spécifique n'est donc à prévoir.

En revanche, si la parcelle semée a vocation à être implantée dans les rotations suivantes en prairies temporaires / méteils (ou cultures peu adaptées pour le développement de messicoles : tournesol, sarrasin, etc.), il est préférable de récolter les semences messicoles et les conserver pour réimplantation en bordure d'une prochaine parcelle retenue pour la culture de céréales d'hiver (selon le même mode opératoire que décrit précédemment).

SUIVI

Un suivi des parcelles semées sera réalisé au printemps prochain par le CBN Massif central (prise de contact pour accéder aux parcelles semées).

Il vise à analyser l'expression des messicoles :

- **Espèces observées** : notation en présence/absence des espèces observées sur la bande implantée (toute espèce et tout stade de développement confondus). Il est à noter que la germination de certaines espèces peut être dépendante des conditions environnementales (période de froid, humidité, etc.) et des conditions stationnelles (couvert éventuellement pré-existant /

concurrence avec d'autres espèces déjà établies, pH local, etc.), expliquant parfois la non observation de certaines espèces implantées ;

- Homogénéité spatiale ou non ;
- Facteurs d'influence de l'expression des semences (conditions météorologiques, concurrence végétale, etc.) ;
- Présence de pollinisateurs. A noter que le CBN Massif central ne dispose pas de compétence entomologiste, un partenariat pourrait être envisagé avec d'autres partenaires entomologistes pour aller plus loin sur ce volet.

Ce suivi sera mené *a minima* la première année suivant le semis, entre avril/juin 2024. Dans l'idéal, il serait à pérenniser et à remettre en œuvre sur 2/3 années supplémentaires, mais le projet déposé et bénéficiant d'un soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Fonds vert se clôturer en décembre 2024 (pas de visibilité au-delà).

Restauration en cas de développement excessif d'espèces concurrentielles

Si une ou quelques espèces très concurrentielles ont un développement jugé excessif sur une partie ou la totalité de la bande, il est important de prévenir rapidement le CBN Massif central, si possible avec des photographies des espèces observées / majoritaires).

Les modalités de semis proposées (densité de céréales + messicoles, limitation des intrants, etc.) doivent théoriquement limiter le risque de « salissement » de la bande.

Une vigilance est particulièrement à observer vis-à-vis du développement d'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), espèce hautement allergisante et en progression en Limousin. Plus d'informations sur les moyens de reconnaissance et de lutte : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ambrosie-une-plante-hautement-allergisante-pour-lhomme>. Dans le cas de développement d'Ambroisie sur la bande implantée en messicoles ou à proximité directe, il est important de détruire les plants avant la période de floraison / fructification (destruction du couvert avant fin juillet). Cette action permet de limiter la reproduction et donc sa dispersion (forte production de semences, il est donc important d'intervenir au plus tôt dès la détection des premiers foyers). Sur la bande concernée, les semences de messicoles ne pourront être récoltées (risque de contamination). Cette espèce fait l'objet d'arrêtés préfectoraux prévoyant notamment la création d'un réseau de lutte et de surveillance composé de l'ensemble des acteurs pouvant participer à la lutte contre les ambrosies (services de l'Etat, Agence régionale de santé, CPIE de Corrèze, FREDON, organisations professionnelles agricoles, etc.) et coordonné par un comité de coordination à l'échelle du département.



Crédit photo : © Laurent Chabrol

BIBLIOGRAPHIE

LANNUZEL L., CAMBECEDES J. 2022. - Guide technique. Pratiques d'implantation et de gestion des plantes messicoles. Préserver la flore sauvage des milieux ouverts à vocation agricole. Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. http://doctech.cbnmp.fr/messiflore/Guide-technique-CbnPMP_implantation-gestion_Messicole_web.pdf